

Les nouvelles mobilités des Franciliens

La marche, les transports en commun et le vélo en forte progression, alors que l'utilisation de la voiture stagne

Chaque jour, 41 millions de déplacements¹ sont réalisés par les Franciliens en Île-de-France. En moyenne, un Francilien effectue 3,9 déplacements par jour (en semaine).

Connaître la mobilité des Franciliens et son évolution est essentiel à la définition de politiques adaptées aux besoins de déplacements. Ainsi, tous les sept à dix ans depuis 1976, une très grande enquête est réalisée pour comprendre les habitudes de transports des Franciliens et leurs évolutions.

La précédente enquête datant de 2001, une nouvelle a été réalisée entre 2009 et 2011. Pilotée par le STIF en partenariat avec la DRIEA dans le cadre de l'OMNIL*. Ce sont **18 000 ménages** (soit près de 43 000 personnes) qui ont répondu à un questionnaire détaillé sur leurs déplacements.

Les résultats de cette étude seront analysés encore pendant plusieurs mois, mais apportent déjà de nombreux enseignements sur l'évolution des modes de déplacements des habitants de la première région d'Europe.

- Les réponses des Franciliens indiquent que **le mode de déplacement le plus utilisé en Île-de-France est la marche : 39 %** des déplacements se font intégralement à pied.
- Confirmation d'une autre grande tendance, **les transports en commun ont connu une hausse extrêmement importante de leur fréquentation**. Ce sont ainsi 21 % de déplacements de plus depuis 2001 qui se font en transport en commun alors que cette croissance n'avait été que de 2,4 % entre 1991 et 2001.
- Fait marquant, après avoir connu une croissance ininterrompue, **les déplacements effectués en voiture sont restés quasiment stables ces dix dernières années** en légère augmentation de 0,6 % à comparer à une croissance de 7,5 % de 1991 à 2001. La voiture est utilisée pour 38 % des déplacements (contre 44 % il y a dix ans).
- Le vélo, limité à un usage de loisirs au cours des dernières décennies, redevient un mode du quotidien. Même s'il ne représente encore que 2 % des déplacements, son **utilisation a été multipliée par deux en dix ans**.
- Les deux-roues motorisés ont eux aussi connu une progression importante (+34 %).

Ces dix dernières années les Franciliens se sont ainsi reportés massivement vers les modes alternatifs à la voiture.

¹ Déplacement : Un déplacement est un mouvement d'une personne entre deux lieux (une origine et une destination), chacun étant caractérisé par une activité (motif) ; il peut être effectué avec un ou plusieurs moyens de transport. Ainsi, si plusieurs personnes utilisent un même véhicule, on comptabilise plusieurs déplacements.

Modes de déplacement : Plusieurs modes peuvent être utilisés au cours d'un même déplacement. Une hiérarchisation est faite pour définir un mode de transport principal. La hiérarchisation utilisée est la suivante : transports en commun puis voiture puis deux-roues motorisés puis vélo puis marche. (Ex : se rendre à vélo à la gare puis prendre le train correspond à un déplacement en transports en commun).

Volume de déplacement par jour en semaine

	Nombre de déplacements par jour		Progression	
	2001	2010	en nombre	en pourcentage
Marche	12 millions	15,9 millions	<i>La comparaison n'est pas possible car le mode d'enquête a changé entre 2001 et 2010.</i>	
Voiture	15,4 millions	15,5 millions	+ 90 000	+ 0,6 %
Transports en Commun	6,8 millions	8,3 millions	+ 1,5 million	+ 21 %
Vélo	300 000	650 000	+ 350 000	+ 116%
Deux-roues motorisés	424 000	569 000	+ 145 000	+ 34 %
Autres	171 000	170 000	-1000	-1%
	35 millions	41 millions	6 millions	+ 17 %

Répartition dans l'usage des modes de déplacement

	Marche	Voiture	Transports en Commun	Vélo	Deux-roues motorisés	Autres
2001	34 %	44 %	19 %	1 %	1 %	1%
2010	39 %	38 %	20 %	2 %	1 %	Moins de 1%

Ces résultats montrent les fruits de politiques de déplacements visant à promouvoir une mobilité durable en Île-de-France. Le développement massif de l'offre de transports en commun (nouvelles lignes de bus, plus de trains, de tramways...), la réalisation d'aménagements de l'espace public en faveur des piétons et des vélos (zones piétonnes, pistes cyclables..) trouvent ainsi de premières concrétisations. Le projet de Plan de déplacements urbains d'Île-de-France arrêté en février 2012 vise à renforcer ces évolutions et les inscrire dans la durée.

*



Une publication de l'Observatoire de la mobilité en Île-de-France.

Cette publication de l'Observatoire de la mobilité en Île-de-France (OMNIL) a été élaborée par le STIF, la DRIEA et l'IAU Île-de-France. L'OMNIL, créé par le STIF en 2009, est un observatoire partenarial qui a pour objectif de rassembler et de valoriser les informations existantes sur la mobilité des personnes et des marchandises en Île-de-France et de piloter des enquêtes permettant de compléter cette information.

Contacts presse :

STIF : Sébastien Mabillet > 01 47 53 28 42 > sebastien.mabillet@stif.info

STIF : Guillaume Autier > 01 82 53 81 05 > guillaume.autier@stif.info

DRIEA : Isabelle Raynaud Delfini > 01 40 61 82 24 > isabelle.raynaud-delfini@developpement-durable.gouv.fr